

# Argancy 2010



Maternelle - moyens et grands



CP

CE1/CE2



Maternelle  
petits et moyens



CE2/CM1



CM2

Octobre 2010 - n°61

Rentrée des classes



# Sommaire

<b>Edito</b>	<b>3</b>
<b>Conseil municipal du 9 juillet 2010</b>	<b>4-5</b>
<b>Conseil municipal du 17 août 2010</b>	<b>6</b>
<i>Travaux</i>	
<b>Aménagements divers</b>	<b>7</b>
<b>Travaux des jeunes cet été</b>	<b>8-9</b>
<b>Rénovation de l'école</b>	<b>10-11</b>
<i>Groupe scolaire</i>	
<b>Vandalisme</b>	<b>12</b>
<b>Découverte de la nature à Vigy</b>	<b>13</b>
<b>Sortie vélo</b>	<b>14</b>
<b>Sortie au parc de Sainte Croix</b>	<b>14</b>
<b>Sur les traces du passé</b>	<b>15</b>
<b>Visite des monuments de Metz</b>	<b>16</b>
<b>Remise des dictionnaires</b>	<b>16</b>
<b>Au revoir Liliane</b>	<b>17</b>
<b>Sandra et Marjorie quittent l'école</b>	<b>17</b>
<b>Rentrée des classes</b>	<b>18-19</b>
<i>Vivre à Argancy</i>	
<b>Feu d'artifice du 14 juillet</b>	<b>20</b>
<b>Des jeunes handicapés s'initient au base-ball</b>	<b>20</b>
<b>Fête patronale</b>	<b>21</b>
<b>Bienvenue à Thomas CIGOLINI</b>	<b>21</b>
<b>Nos bénévoles récompensés</b>	<b>22</b>
<b>Fête du cheval</b>	<b>22</b>
<b>Concours des maisons fleuries</b>	<b>23</b>
<b>Deux infirmières s'installent à Olgy</b>	<b>23</b>
<b>Assistante sociale</b>	<b>23</b>
<i>A savoir</i>	
<b>Ordures ménagères : rattrapage des jours fériés</b>	<b>24</b>
<b>Tri sélectif : comment remplir ses bacs</b>	<b>24</b>
<i>Au programme</i>	
<b>Bourse aux plantes</b>	<b>24</b>
<b>St Nicolas</b>	<b>25</b>
<b>Messes</b>	<b>25</b>
<b>Brioche de l'amitié</b>	<b>25</b>
<b>Repas des anciens</b>	<b>25</b>
<b>Permanences médicales</b>	<b>26</b>
<b>Etat-civil</b>	<b>27</b>

# Edito



Les vacances d'été sont finies depuis peu ; j'espère que chacun d'entre vous s'est bien reposé et en a profité au maximum pour affronter cette nouvelle rentrée scolaire pour les plus jeunes et, professionnelle pour les autres.

En cette année 2010 encore marquée par la crise économique, il est parfois difficile de mener à bien des projets personnels ou collectifs qui nous tiennent à cœur. En y faisant face de manière optimiste et en restant soudés, nous pourrions sans doute les concrétiser.

Tout au long de l'année, beaucoup d'activités (sportives, ludiques, culturelles ou en rapport avec l'environnement) sont proposées aux habitants de la commune. Je tiens à remercier les associations et les personnes bénévoles qui oeuvrent pour ces bons moments que nous passons ensemble.

Le 26 septembre, nous avons inauguré le tracé complet des pistes vertes dont une partie passe dans ARGANCY. Faire une balade à vélo ou à pied en toute sécurité et découvrir les autres villages qui font partie de notre communauté de communes est un moment agréable à vivre en famille ou entre amis.

A propos de sécurité, nous pouvons souligner le travail de la police municipale qui circule souvent dans notre commune. Il n'est pas toujours facile d'être au bon moment, au bon endroit et à la bonne heure pour constater un délit.

Je terminerai en parlant du groupe scolaire. En effet, la 2<sup>ème</sup> et dernière tranche des travaux de rénovation s'est achevée fin août; celle-ci a suscité beaucoup d'efforts de réflexion et de vigilance. Merci à toutes les personnes qui ont participé à la réussite de ce projet que nous avons pu inaugurer le 17 septembre. Nos enfants seront dans les meilleures conditions pour apprendre, dans une école neuve et colorée.

Bonne rentrée à tous !

Fabrice RENOUF  
Conseiller municipal



### Création d'un court de tennis

Monsieur le Maire donne le résultat de l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert, lancé pour la construction d'un court de tennis couvert.

Une seule entreprise a répondu à l'appel d'offres :

- Société LOSBERGER de BRUMATH pour un montant de 281 925,78 € HT

Après vérification des documents adressés par l'entreprise, par le biais du maître d'œuvre SATM, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre de celle-ci.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte de retenir l'entreprise LOSBERGER de BRUMATH pour la construction d'un tennis couvert selon le cahier des charges établi par SATM et charge Monsieur le Maire de signifier le marché à l'entreprise et de faire réaliser les travaux comme prévu.



### Plan Local de l'Habitat

Monsieur le Maire charge Monsieur Roland MARTIN de présenter le dossier aux conseillers. Ce dossier a été constitué par la Communauté de Communes de MAIZIERES-LES-METZ. Etabli à sa demande par l'ARIM de Lorraine, il présente les évolutions du parc de logements installés dans les 14 communes composant la Communauté de Communes de MAIZIERES-LES-METZ.

Commune par commune, il est établi les prévisions de développement de l'habitat :

- état de l'existant et incitation à la rénovation,
- prévision de développement de 2010 à 2016 de l'habitat : logements propriétaires et logements locatifs au vu du Plan d'Occupation des Sols (POS) ou Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Pour la commune d'ARGANCY, les objectifs 2010-2016 de développement de l'habitat sont estimés de la manière suivante :

OBJECTIF BAS : + 50 logements accession à la propriété  
6 logements à loyers modérés

OBJECTIF HAUT : + 60 logements accession à la propriété  
8 logements sociaux

Il est proposé au conseil municipal d'entériner ces propositions sachant qu'au vu des constructions en cours l'objectif haut sera certainement atteint en 2016.

Le document, reprenant toutes les données des différentes communes, est à la mairie à la disposition de toute personne qui veut le consulter.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le contenu du document concernant la commune d'ARGANCY sans apporter de modification.

## Convention avec les Voies Navigables de France (VNF)

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de convention envoyé à la commune par VNF pour la gestion de la voirie et l'entretien des réseaux existant sur la voie privée appartenant à VNF. Monsieur le Maire souhaite rencontrer les responsables de VNF pour obtenir des modifications du contenu de cette convention trop astreignante pour la commune.

Le conseil municipal mandate Monsieur le Maire pour faire cette démarche avant de prendre une décision définitive.



## Mur antibruit sur l'autoroute A4

Les conditions de répartition du coût financier de construction d'un mur antibruit sur l'A4 ayant changé, Monsieur le Préfet organise une réunion d'information le 19 juillet 2010.

Monsieur le Maire assistera à cette réunion qui, nous l'espérons, apportera enfin des solutions convenables aux bruits dégagés par la circulation routière sur l'A4 notamment le pont enjambant la Moselle.

## Projet de fresque sur le mur autour des écoles

Monsieur Justin LESAGE, conseiller municipal, informe le conseil municipal de l'avance d'un projet de fresque sur le mur autour de l'école. Projet en cours d'étude par les associations Familles Rurales, ORA Jeunes et connu des enseignants des écoles.

- Surface à traiter : 1 500 m<sup>2</sup>
- Coût estimé : 35 500,00 €HT

Le conseil municipal fait confiance aux associations et apporte, à l'unanimité moins une abstention, son soutien.

La décision définitive et l'engagement financier seront pris lorsque le projet établi passera par la phase de réalisation.



## Modification simplifiée du POS

Le conseil municipal,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles L123-13 et R123-15 à R123-25,  
Vu la délibération du conseil municipal, en date du 28 janvier 1980, approuvant le plan d'occupation des sols,  
Vu l'avis, en date du 17 août 2010 précisant l'objet de la modification simplifiée du POS,  
Considérant la mise à disposition au public pendant 1 mois du projet de modification, de l'exposé de ses motifs ainsi que du registre,  
Considérant que le projet de modification simplifiée du POS tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L123-13 du Code de l'Urbanisme,  
Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide d'approuver le dossier de modification simplifiée du POS tel qu'il est annexé à la présente,
- Dit que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R123-24 et R123-25 du Code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention dans un journal,
- Dit que conformément aux articles L123-10 et R123-25 du Code de l'Urbanisme, le POS modifié est tenu à la disposition du public à la mairie d'ARGANCY aux jours et heures habituels d'ouverture,
- Dit que la présente délibération et les dispositions résultant de la modification du POS ne seront exécutoires conformément à l'article L123-12 que :
  - dans un délai d'un mois suivant sa transmission au Préfet si celui-ci n'a notifié aucune observation à apporter à la modification du POS, ou dans le cas contraire, à dater de la prise en compte de ces observations,
  - après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage en mairie durant un mois, insertion dans un journal). La date à prendre en considération est celle du premier jour de l'affichage en mairie,

La présente délibération, accompagnée du dossier de POS qui lui est annexé, est transmise au Préfet (sous couvert du Sous-Préfet).

### Location de l'étang n°10

Suite à une proposition de location de cet étang n°10, pour la somme de 1 300 € annuellement, pour une durée de 3, 6 ou 9 ans et après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette location et charge Monsieur le Maire de régulariser cette opération.

## Avenants concernant divers marchés

### Rénovation du presbytère

Lot n° 5 « électricité »

- |                    |                |
|--------------------|----------------|
| • Avenant n° 1 :   | 3 443,00 € HT  |
| • Marché initial : | 9 660,00 € HT  |
| • Nouveau montant  | 13 103,00 € HT |

Lot n° 3 « menuiserie bois »

- |                    |                 |
|--------------------|-----------------|
| • Avenant n° 1 :   | 3 155,07 € HT   |
| • Avenant n° 2 :   | - 1 723,37 € HT |
| • Marché initial : | 33 521,17 € HT  |
| • Nouveau montant  | 34 952,87 € HT  |

# Travaux



La piste cyclable entre le terrain de base-ball et le cimetière est terminée.



Les travaux du presbytère se poursuivent. La façade est terminée.



Rénovation des vestiaires du foot



Voirie du futur lotissement « les jardins de la Moselle »

# Travaux d'été



Alexandre RIVIÈRE et Johan LIETZ

Comme chaque année, la municipalité a embauché 20 jeunes de la commune pour effectuer des travaux divers pendant les vacances. Tâches administratives, peinture, arrosage, nettoyage, ils n'ont pas eu le temps de s'ennuyer !



Jérémy BRZENCZEK



Cyril GUILLAUME, Audrey THIRY et Sylvain HUBER

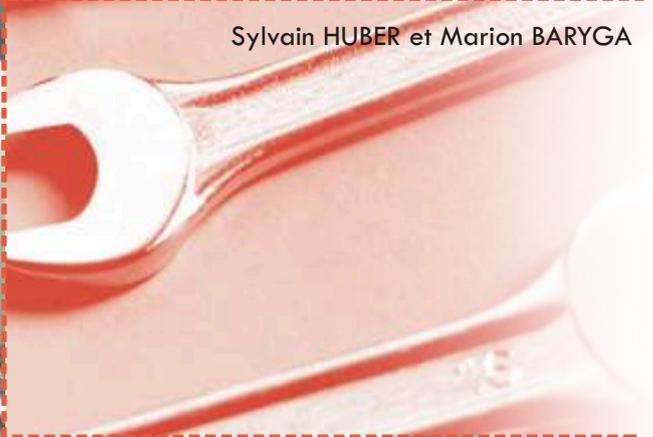




Théau JOUFFROY, Camille LOISEAU et Loïc COMINO



Sylvain HUBER et Marion BARYGA



Floriane HALLER



Florian BREDAMASSONEAU,  
Cathy CAULIEZ et Laura CHOMA



# Rénovation de l'école

L'école fait peau neuve pour la rentrée.



Les entreprises se sont relayées tout l'été pour terminer à temps la réfection du groupe scolaire. Toutes les peintures intérieures ont été refaites. De nouveaux placards ont été installés et les sanitaires sont désormais entièrement rénovés. Les enfants ne vont plus reconnaître leur école !





Tout était prêt pour la rentrée !



*Groupe scolaire*

# Vandalisme !



Affreux et triste spectacle au retour des vacances pour les enseignantes de l'école maternelle : la petite cabane patiemment construite par le personnel des ateliers municipaux pour permettre aux élèves de petite et moyenne section de concrétiser leur projet pédagogique est complètement détruite, saccagée ! Quelle absurdité incompréhensible car celle-ci devait également être le support d'un projet pour les élèves de grande section cette présente année scolaire. Les enfants se faisaient une joie de pouvoir travailler avec ce magnifique outil !



## Découverte de la nature avec l'ADEPPA de Vigy

Association Départementale d'Education Populaire et de Plein Air

### Autour de la mare

Les élèves de moyenne et grande section de maternelle ont assisté à une animation autour de la mare pédagogique. Ils ont recherché des indices de présence laissés en forêt par les animaux. Ils ont pu pour finir exercer leur cinq sens dans la nature environnante.



### Les CP/CE1 jouent aux détectives dans la forêt



Les CP/CE1 de Madame RENOUF sont allés eux aussi deux vendredis de suite à l'ADEPPA de VIGY.

Un animateur a expliqué aux élèves le cycle de la matière et ceux-ci ont cherché dans le sol de la forêt des animaux « recycleurs ». Ils les ont capturés avec pinces et « boîte-loupe ».

Les enfants se sont transformés en détective pour chercher des indices montrant la présence d'animaux dans la forêt. Ils ont découvert différents éléments : empreintes de blaireau, noisettes cassées par les écureuils, cônes rongés par des mulots, poils de chevreuil, terriers de lièvres.

Pour la partie ludique, ils ont bénéficié d'une promenade en calèche dans les rues de VIGY, ce qui les a enchantés.



# Groupe scolaire

## Tous à vélo !

Journée exceptionnelle pour les enfants de moyenne et grande section de maternelle d'ARGANCY. Après des semaines d'apprentissage quelquefois difficile, d'équilibre et de maîtrise du vélo, les élèves sont partis par groupes de niveau. Toujours en milieu protégé, des parcours plus longs et plus variés leur ont permis de tester et d'éprouver leurs compétences toutes nouvelles : maîtriser son allure, sa direction, circuler en groupe en toute sécurité. Accompagnés de parents bénévoles, ils ont roulé plusieurs kilomètres avant de rejoindre le site prévu pour un goûter revigorant offert par l'école.



## Les CE1/CE2 au parc animalier de Sainte-Croix



Les élèves de CE1/CE2 de Madame DECASTILLE ont passé une journée au parc animalier de Sainte-Croix à RHODES. Le matin, ils ont parcouru le sentier vert et ont présenté par groupes de 2 un animal du parcours à leurs camarades. A midi tout ce petit monde a déjeuné au restaurant du parc. Après une petite halte aux jeux, l'après-midi a été consacré au sentier bleu avec Florence une animatrice du parc. Les enfants ont été très attentifs à toutes ses explications : ours, cormorans, loups et lynx n'ont plus aucun secret pour eux.

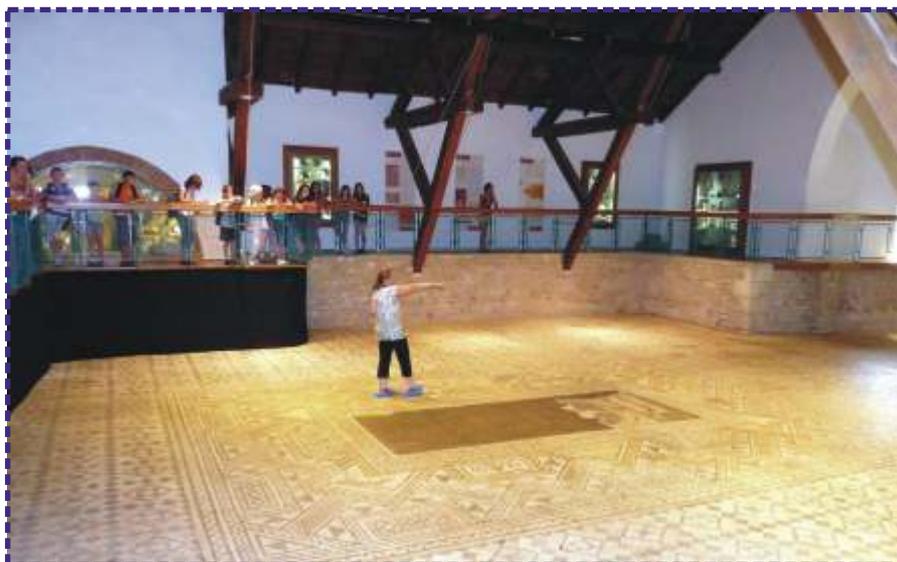


## Sur les traces du passé

Les élèves de CM1 et CM2 se sont rendus dans les Vosges pour une visite de deux sites historiques particuliers.

Le matin a été l'occasion de parfaire leurs connaissances sur le Moyen-Age et sur Jeanne d'Arc. Les élèves ont découvert avec plaisir sa maison et vu deux animations : film et théâtre sur sa vie et cette période trouble de l'histoire de France.

L'après-midi a été consacré à la visite du site gallo-romain de GRAND, l'amphithéâtre et la mosaïque. Les enfants ont ainsi étudié grandeur nature les particularités des constructions gallo-romaines tout en s'initiant aux coutumes de l'époque. Les élèves ont apprécié cette journée pleine de découvertes qui a clôturé leur année scolaire.



# Groupe scolaire

## Les monuments de Metz à l'étude

Les classes de Mmes JURET et GOBET-BÉCART se sont rendues à METZ pour l'étude architecturale et historique des principaux monuments de la ville.

Il s'agissait de mettre en pratique les connaissances vues notamment au cours de cette année scolaire. Cette visite a permis de mettre en perspective l'évolution de la cité messine au cours des grandes périodes historiques et de faire prendre conscience des modifications apportées au long des siècles.



## Remise des dictionnaires

Pour leur fin de scolarité à ARGANCY, les élèves du CM2 ont reçu de la municipalité un dictionnaire avec les vœux de réussite pour la 6<sup>ème</sup> qui se fera pour la plupart au collège de MAIZIÈRES-LÈS-METZ.

Chloé BARBAROSSA  
Elisa BASSOMPIERE  
Paul BERARD  
Justine BONNAIN-GUIDAT  
Justine BOURGEOIS  
Agathe DEJONGHE  
Justine DEPPENWEILER  
Clément DUFOUR  
Gwendoline DURAND  
Julie FAGIOLI

Nathan FUHRMANN  
Perrine FUHRMANN  
Pauline GOBET-BECART  
Corentin HOURDIN  
Elisa MARANDE  
Coline MARSZALEK  
Frédéric PORTIER  
Théo SALLERIN  
Adrien SOISSON  
Julia ZANNOL

# Félicitations !



## Au revoir Liliane

L'heure de la retraite a sonné pour Liliane ZANNOL qui dispense depuis 20 ans les cours d'enseignement religieux dans les classes de l'école élémentaire d'ARGANCY. Un moment d'émotion quand tous les enfants l'ont remerciée pour ces années. C'est Martine HIEULLE qui à la rentrée assurera cet enseignement.



## Sandra et Marjorie quittent l'école

La municipalité a remercié Marjorie DUFOUR, directrice de la maternelle depuis 9 ans qui quitte l'école de la commune pour SAINTE-MARIE-AUX-CHÊNES où elle aura la charge d'un CP et Sandra DECASTILLE qui depuis 2 ans enseigne aux CE1 /CE2 et s'éloigne de la Moselle pour enseigner en Mayenne.



# Rentrée des classes

## Les petits accueillis à la maternelle

L'effectif des enfants en maternelle est de 49.

Anaïs CHIELINI a la charge de 25 petits et moyens. Laurence SELLES celle des 24 moyens et grands.

Juliette NOËL remplaçante rattachée à l'école et Laure DOLLAR, assistante de vie scolaire, Laurence KMIECIK et Françoise NOËL aides-maternelle, complètent l'équipe pédagogique.



De gauche à droite : Laurence KMIECIK, Laurence SELLES directrice, Juliette NOEL, Anaïs CHIELINI, Françoise NOEL.



## La rentrée à l'école primaire

L'école primaire accueille 84 enfants.

Christine GOBET-BÉCART assure la direction avec la charge d'un CM2 de 21 élèves, Vincent ROUBER un CE1/CE2 de 22 élèves, Annie JURET un CE2/CM1 de 21 élèves et Rachel THOMAS-RENOUF un CP de 20 élèves. Déborah NIMESKERN, professeur stagiaire, assure la décharge de la directrice.



De gauche à droite :  
Christine GOBET-BECART, directrice  
Déborah NIMESKERN  
Annie JURET  
Rachel THOMAS-RENOUF  
Vincent ROUBER



**L'école primaire est équipée  
de nouveaux ordinateurs**



**Les anciens ordinateurs du primaire, toujours  
opérationnels, équiper désormais la salle  
informatique de la maternelle.**



# Vivre à Argancy

## Le feu d'artifice du 14 juillet

Le feu d'artifice s'est déroulé à ENNERY où la population fut nombreuse à admirer les jolis bouquets de toutes les couleurs, les cascades à terre et les compositions harmonieuses de jets de lumière qui embrasaient le ciel.

Les "dessins du ciel" accompagnés d'une musique classique appropriée, seront pour tous un excellent souvenir de cette belle soirée.

Merci aux organisateurs de ce beau spectacle à ENNERY et félicitations pour cette totale réussite !



## Des jeunes handicapés s'initient au base-ball



À l'initiative de Mathieu MERCURI, éducateur pour adultes handicapés exerçant à l'IME de STUCKANGE et membre des Bootleggers d'ARGANCY, des enfants présentant une déficience intellectuelle ont pu s'éclater lors d'une après-midi d'initiation au base-ball.

Les Bootleggers jouent pleinement leur rôle d'intégration sociale par le sport et ce toute l'année en prônant des valeurs humaines avant d'être sportives : tolérance et ouverture à la différence, compréhension et soutien de l'autre.

## Fête patronale



La fête patronale a été inaugurée le 24 juillet 2010 par des membres du conseil municipal, les présidents d'associations et les forains. Patrick ROZAIRE et Didier GOUJON ont coupé le traditionnel ruban.

**Bienvenue à Thomas CIGOLINI,  
nouvel employé communal.**



# Vivre à Argancy

## Nos bénévoles récompensés



*Félicitations !*

Monsieur Didier GOUJON a reçu la médaille de bronze de la ligue de football et a été récompensé par la mairie pour ses 20 ans de bénévolat à l'US ARGANCY.



De gauche à droite, Claude PIERSON, Pierre GIGLEUX et Claude ZANNOL sont récompensés pour 20 ans de bénévolat dans l'association de la pétanque.

## Fête du cheval



Monsieur Patrick ROZAIRE, Maire d'Argancy a remis le prix de la municipalité au vainqueur du concours national de saut d'obstacles organisé par l'ACP d'OLGY du 19 au 22 août dernier.

## Concours des maisons fleuries : le jury au travail



Chaque année, la municipalité d'ARGANCY par le biais de Marie-Thérèse PERRIN, organise un concours de maisons fleuries. Parmi les critères de sélection, il faut noter le retour à l'identité mosellane dans le choix des plantes.

Un jury composé de neuf personnes dont une extérieure à la commune a parcouru, en juillet et en septembre, les rues des trois villages. Cette année, étant donné le froid en début de saison suivi de la canicule, la municipalité remercie les personnes qui ont multiplié leurs efforts pour embellir notre commune.

Ce jury se réunira en octobre afin de choisir définitivement les habitations concernées.



### Deux infirmières s'installent à OLGY

Delphine JANDA et Delphine DIETRICH infirmières conventionnées ont le plaisir de vous informer de l'ouverture de leur cabinet d'infirmières libérales depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2010 au 1 bis rue de la chapelle à OLGY.

Les soins pourront être prodigués à domicile ou au cabinet.

**Tél.: 06 03 30 69 62**



### Assistante Sociale

Suite à une réorganisation des services, la commune d'ARGANCY dépend désormais du centre Médico Social de MAIZIERES-LES-METZ.

Mme Pierrette FALLET  
CENTRE MEDICO-SOCIAL  
8 Place Victor Hugo  
57180 MAIZIERES-LES-METZ

Mme FALLET assure une permanence les mardis et jeudis de 9H00 à 11H00 sur rendez-vous au centre Médico-Social de MAIZIERES-LES-METZ.

**Tél.: 03 87 51 73 64**

## Collecte des ordures ménagères: attention aux jours fériés !

Nous avons remarqué que beaucoup de villageois avaient sorti leur poubelle d'ordures ménagères le soir du 14 juillet et qu'elles étaient restées pour la plupart jusqu'au vendredi matin 16 juillet !!! Ce qui n'était pas le plus beau décor de nos rues.

Nous vous rappelons que dans le Livret d'Accueil 2010 que vous avez tous reçus en début d'année avec le bulletin de janvier, il est stipulé page 22 et en caractère gras, sous la rubrique Collecte des ordures ménagères :

### RATTRAPAGE DES JOURS FERIES

Mercredi 14 juillet:

Vendredi 16 juillet ramassage des ordures ménagères + verre

**Nous vous recommandons de lire soigneusement ce fascicule où vous pouvez trouver tous les renseignements nécessaires à la bonne marche de notre village.**

**A l'avance : MERCI**

## Tri sélectif : comment remplir ses bacs ?

### Bac jaune : plastique - métal Ramassage le mardi

- Bouteilles et flacons en plastique;
- Boîtes et canettes métalliques; aérosols vides, bidons de sirop;
- Briques de lait;
- Boîtes de conserve propres.

#### Attention on ne met pas :

- Le film alimentaire, le film entourant les packs d'eau ou les magazines, les pots de yaourt ou de crème fraîche, les barquettes en polystyrène, les sacs congélations, les sacs de magasin, le film à bulles;
- Les bidons d'huile de moteur ni les aérosols ayant contenu des produits toxiques.

### Bac bleu : papier Ramassage le mardi

- Journaux, magazines, prospectus;
- Cartons d'emballage;
- Rouleaux d'essuie-tout, boîte à oeufs cartonnée;
- Copies et cahiers.

#### Attention on ne met pas :

- Les mouchoirs en papier;
- Les enveloppes;
- Les livres à couverture rigide.

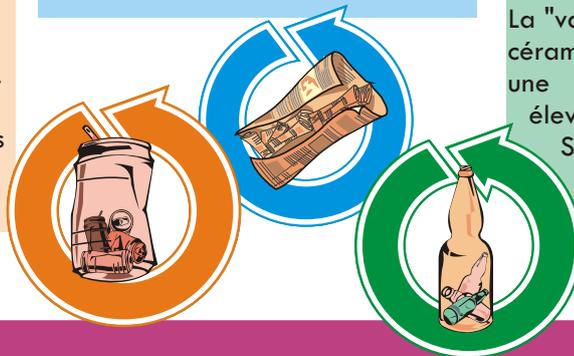
### Bac vert : le verre Ramassage le mercredi

- Bouteilles;
- Bocaux;
- Pots de confitures (sans couvercle);

#### Attention on ne met pas :

- Les ampoules électriques, les tubes néons;
- La vaisselle et les verres de table;
- Les miroirs et les vitres cassés.

La "vaisselle en verre" est en fait une céramique transparente qui fond à une température beaucoup plus élevée que le verre d'une bouteille. S'il en reste dans le calcin, on retrouve des morceaux dans les objets finis.



## Au programme



### Bourse aux plantes

La municipalité en partenariat avec les membres du jury du concours des maisons fleuries organise la 3<sup>ème</sup> bourse aux plantes d'automne le samedi 16 octobre 2010 de 10H à 11H30.

Voici revenu le temps de diviser, de replanter, de découvrir de nouvelles variétés afin de préparer son jardin pour la saison prochaine.

## St Nicolas

La municipalité organisera une journée à l'intérieur de l'école maternelle et de l'école primaire, selon les nouvelles directives de l'Académie de METZ, déjà respectées l'an passé.

En maternelle : St Nicolas viendra en personne remettre aux enfants les friandises traditionnelles, en milieu d'après-midi le Lundi 6 décembre 2010.

A l'école primaire : les responsables du Comité de Gestion des Fêtes, accompagnés de M. le Maire ou d'un adjoint, remettront les friandises aux enfants de chaque classe, selon l'horaire indiqué par Mme la Directrice le lundi 6 décembre 2010 en fin d'après-midi.

Les enfants de la commune qui sont au collège (public ou privé), donc nés entre 1996 et 1999,

recevront comme les années précédentes, un billet de cinéma pour un film de leur choix au KINEPOLIS. Ils sont priés de venir le chercher en Mairie, au secrétariat, avant le 31 décembre dernier délai.

Les enfants habitant la commune et scolarisés hors commune, nés entre 2000 et 2007, bénéficient également d'un cadeau pour la St Nicolas.

Le municipalité n'oubliera pas les « petits » nés en 2008 qui recevront aussi un sachet de friandises que les parents pourront chercher en Mairie.

Ces cadeaux devront être retirés au secrétariat de Mairie avant le 31 décembre 2010 dernier délai.



## Repas des anciens

Le repas des anciens aura lieu le dimanche 5 décembre 2010 à 12 heures à la Salle des Fêtes d'ARGANCY.

Toute personne domiciliée dans la commune ayant 60 ans en 2010, donc née en 1950, pourra assister au repas accompagnée de son conjoint, même si celui-ci ou celle-ci est plus jeune, donc née après 1950.

Vous recevrez une invitation courant novembre que vous voudrez bien retourner rapidement au secrétariat de Mairie (pour les jours de fermeture, il y a une boîte aux lettres extérieure). Nous pourrions ainsi renseigner le traiteur dans les meilleurs délais.

En cas de non réponse avant la date butoir, vous serez considéré comme absent et ne pourrez pas profiter du repas.

Nous essayerons de vous faire passer un agréable après-midi en compagnie de l'orchestre ANTON ROMAN dans un cadre renouvelé et réalisé par notre fidèle équipe de bénévoles.

Nous comptons sur vous et votre fidélité à ce repas traditionnel et « bon enfant » que nous préparons avec soin pour que vous en gardiez un bon souvenir.

**Venez nombreux, la bonne humeur est au rendez-vous !**



## Messes à l'église d'ARGANCY

### Octobre

Dimanche 3 octobre 2010 : 10H00

Dimanche 31 octobre 2010 : 10H00

### Novembre

Jeudi 11 novembre 2010 : 10H00

Dimanche 21 novembre 2010 : 10H00

### Décembre

Dimanche 5 décembre 2010 : 10H00

## Brioche de l'amitié

Cette année, l'opération des brioches de l'amitié sera pilotée par les « Bootleggers ».

La vente des brioches permet d'aider l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés) d'AMNÉVILLE. Elle s'effectuera les 8, 9 et 10 octobre 2010. Merci de leur faire bon accueil.

# Permanences médicales



## Octobre

## Novembre

## Décembre

### Dr JOIE

49, rue de Metz  
57640 OLGY  
Tél.: 03 87 30 34 02

### Dr LANDMANN

49, rue de Metz  
57640 OLGY  
Tél.: 03 87 77 72 60

### Dr CLAUS

2, rue du Presbytère  
57640 VIGY  
Tél.: 03 87 80 58 63

### Dr DUMONT

7, avenue  
Charlemagne  
57640 VIGY  
Tél.: 03 87 77 98 20

### Dr CHUDZY

51, rue de Metz  
57300 AY-SUR-  
MOSELLE  
Tél.: 03 87 73 85 00

### Dr VALANCE

60, Grand rue  
57300 TREMERY  
Tél.: 03 87 73 70 82

### Dr SCHMIT

9, rue du Presbytère  
57365 ENNERY  
Tél.: 03 87 73 93 40

### Dr HENLE

13, Place R. Schumann  
57365 ENNERY  
Tél.: 03 87 73 91 00

1	V	Thérèse	Valance
2	S	Léger	
3	D	Gérard	
4	L	François d'Assise	Chudzy
5	M	Fleur	
6	M	Bruno	
7	J	Serge	
8	V	Pélagie	
9	S	Denis	
10	D	Ghislain	
11	L	Firmin	Joie
12	M	Wilfried	
17	M	Géraud	
14	J	Juste	
15	V	Thérèse d'Avila	
16	S	Edwige	
17	D	Baudouin	
18	L	Luc	Dumont
19	M	René	
20	M	Adeline	
21	J	Céline	
22	V	Elodie	
23	S	Jean	
24	D	Florentin	
25	L	Crépin	Henlé
26	M	Dimitri	
27	M	Emeline	
28	J	Simon	
29	V	Narcisse	
30	S	Bienvenue	
31	D	Quentin	

1	L	TOUSSAINT	Landmann
2	M	Défunts	
3	M	Hubert	
4	J	Charles	
5	V	Sylvie	
6	S	Bertille	
7	D	Carine	
8	L	Geoffroy	Joie
9	M	Théodore	
10	M	Léon	
11	J	ARMISTICE 1918	
12	V	Christian	Sidoine
13	S	Brice	
14	D	Sidoine	
15	L	Albert	Schmit
16	M	Marguerite	
17	M	Elisabeth	
18	J	Aude	
19	V	Tanguy	
20	S	Edmond	
21	D	Christ Roi	
22	L	Cécile	Valance
23	M	Clément	
24	M	Flora	
25	J	Catherine	
26	V	Delphine	
27	S	Séverin	
28	D	Avent	
29	L	Saturnin	Chudzy
30	M	André	

1	M	Florence	Chudzy
2	J	Vivane	
3	V	François-Xavier	
4	S	Barbara	
5	D	Gérald	
6	L	Nicolas	Joie
7	M	Ambroise	
8	M	Conception	
9	J	Pierre Fourier	
10	V	Romarc	Corentin
11	S	Daniel	
12	D	Corentin	
13	L	Lucie	Dumont
14	M	Odile	
15	M	Ninon	
16	J	Alice	
17	V	Judicaël	
18	S	Gatien	
19	D	Urbain	
20	L	Abraham	Landmann
21	M	Hiver	
22	M	Françoise-Xavièr	
23	J	Armand	
24	V	Adèle	
25	S	NOEL	
26	D	Etienne	
27	L	Jean	Joie
28	M	Innocents	
29	M	David	
30	J	Roger	
31	V	Sylvestre	

Les permanences de gardes vont du  
lundi 8H au lundi suivant 8H

### Pharmacies de garde

Secteur Hagondange Tél.: 03 87 58 53 00  
Secteur Metz-ville Tél.: 03 87 36 97 97  
Secteur Thionville sud Tél.: 03 82 50 94 89

### Services d'urgence

Centre anti-poison : Tél.: 03 82 85 26 26  
Pompiers Tél.: 18  
Samu Tél.: 15  
Police Tél.: 17

## Naissances

Maëlys DE LA VEGA--JORGES  
née le 20 février 2010  
Morgane MEYER--COLIN  
née le 22 mars 2010  
Mathis HENRY né le 6 juillet 2010

## Mariages

Cyrille CLEMENT  
et Pauline BERNET  
le 2 juillet 2010

Didier BITZBERGER et  
Marie-Caroline TOMASSI  
le 10 juillet 2010

Julien LEMPEREUR  
et Delphine GRIBLING  
le 7 août 2010

## Décès

Joséphine GEORGES épouse BERNARD  
décédée le 29 juin 2010  
Marie GEORGES le 11 juillet 2010  
Gérard WEYLAND le 19 juillet 2010

## Expression libre

Le conseil municipal propose aux personnes qui le désirent, une page "Expression libre" dans le bulletin municipal Argancy 2010.

Nous garantissons l'édition des textes sans coupure ni retouche. Cependant, nous nous réservons le droit de ne pas imprimer un texte qui nous semblerait diffamatoire ou qui porterait atteinte à la dignité des personnes (nommées ou non).

### Comment recevoir Argancy 2010 quand on n'habite plus la commune ?

Le travail et la vie actuelle nous obligent à nous déplacer. Les personnes qui ont quitté la commune ont souvent la nostalgie de leur ancien village et aimeraient peut-être recevoir cette brochure. Si vous connaissez un parent, un ancien d'Argancy pour qui c'est le cas, nous pouvons vous fournir un ou plusieurs exemplaires que vous vous chargerez de transmettre (jusqu'à épuisement des stocks).

Dates arrêtées le 15/09/2010

# Les manifestations de l'automne

## Octobre

- |    |   |                    |
|----|---|--------------------|
| 2  | Mêlée                                   | - ARGANCY Pétanque |
| 3  | 6 heures de la ville de Metz            | - CYVM             |
| 9  | Doublette                               | - ARGANCY Pétanque |
| 9  | Soirée Moule-frites                     | - US ARGANCY       |
| 10 | 47 <sup>ème</sup> Challenge de l'Europe | - CYVM             |
| 16 | Triplette                               | - ARGANCY Pétanque |
| 16 | Théâtre adulte                          | - Familles Rurales |
| 17 | Régate départ. croiseurs                | - CYVM             |
| 24 | Régate départ. croiseurs                | - CYVM             |

## Novembre

- |    |                          |                       |
|----|--------------------------|-----------------------|
| 11 | Cérémonie du 11 novembre | - Municipalité        |
| 19 | Assemblée générale       | - Tennis Club ARGANCY |

## Décembre

- |   |                   |                |
|---|-------------------|----------------|
| 5 | Repas des Anciens | - Municipalité |
| 6 | St Nicolas        | - Municipalité |



**Mairie d'Argancy**  
1, Place Anne de Méjanès  
57640 ARGANCY  
Tél.: 03 87 77 83 21  
Fax : 03 87 77 72 70

**Rugy**  
Tél/fax : 03 87 77 83 85

E-mail : [mairie.argancy@wanadoo.fr](mailto:mairie.argancy@wanadoo.fr)  
[www.argancy.net](http://www.argancy.net)